

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 27 avril 2007
(convocation du 16 avril 2007)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Avril Deux Mil Sept à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. JUPPE Alain, M. HOUEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCHENE Michel, Mme FAYET Véronique, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FAVROUL Jean-Pierre, M. MARTIN Hugues, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, Mme BOURRAGUE Chantal, Mme BRACQ Mireille, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mlle COUTANCEAU Emilie, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, M. DUCASSOU Dominique, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. PARACHOU Serge, Mme PARCELIER Muriel, M. PETIT Alain, M. PONS Henri, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. RESPAUD Jacques, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme VIGNE Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. CARTRON Françoise à M. ROUSSET Alain	M. DANE Michel à Mme. NOEL Marie-Claude
M. DAVID Alain à M. TOUZEAU à partir de 11h00	M. DELAUX Stéphan à Mme BRACQ à partir de 10h55
M. FAVROUL à Mme PARCELIER à partir de 10h55	M. FERILLOT Michel à M. BAUDRY Claude
M. GELLE Thierry à M. MANGON Jacques	M. GRANET Michel à M. CARTI Michel à partir de 11h00
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy	M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. SEUROT Bernard à M. SOUBIRAN Claude	M. JAULT Daniel à Mme. DIEZ Martine
M. BANNEL Jean-Didier à M. BANAYAN jusqu'à 10h30	M. JUNCA Bernard à M. MANSENCAL Alain à partir de 10h45
M. BREILLAT Jacques à M. CASTEL Lucien	Mme LIMOUZIN Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 11h00
M. CANIVENC René à M. QUERON Robert	M. LOTHAIER Pierre à M. DUCASSOU Dominique
M. CASTEX Régis à M. REBIERE André	M. MAMERE Noël à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à M. DAVID Jean-Louis jusqu'à 11h00	M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. CAZENAVE Charles à Mme CARLE DE LA FAILLE jusqu'à 10h35	Mme. PUJO Colette à Mme. DARCHE Michelle
M. CORDOBA Aimé à M. BROQUA Michel	M. QUANCARD Joël à M. SIMON Patrick à partir de 12h00
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita	M. SARRAT Didier à M. GUICHARD Max

LA SEANCE EST OUVERTE

**Extension du réseau de tramway et de transports en commun en site propre -
Poursuite de la démarche - Autorisations**

Monsieur ROUSSET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Le développement des transports en commun en site propre sur l'agglomération s'inscrit dans une triple priorité :

- conformément aux objectifs du PDU, renforcer la part des déplacements effectués en transport en commun la portant de 16 à 20 % des déplacements motorisés.
- répondre à l'attente des usagers et aux expériences tirées des deux premières phases de réalisation du tramway en offrant au niveau de la rocade une offre adaptée de transfert modal voiture-TCSP. Ce développement doit se faire en tenant compte des contraintes financières de la CUB et en utilisant le savoir-faire acquis en la matière.
- améliorer la qualité de vie des habitants de l'agglomération et contribuer à la diminution des gaz à effet de serre en développant un réseau, propre, silencieux et moins polluant.

1 Propositions pour l'extension du réseau de TCSP

La Conseil de Communauté a validé le 23 juin 2006 un schéma directeur d'amélioration de la desserte en transports en commun qui prévoit, entre autre, l'extension du réseau de transport en commun en site propre (TCSP).

Il vous est proposé aujourd'hui d'adopter les mesures suivantes de mise en œuvre de ce schéma directeur.

1.1 Lancement des études pour la réalisation de corridors de TCSP

Etudes opérationnelles pour les extensions du réseau de tramway suivantes :

- création de la ligne D du tramway, avec un premier tronçon examinant les différentes options de tracé entre le centre de Bordeaux et les boulevards, incluant les différentes possibilités de franchissement des boulevards (environ 1,8 km) et études opérationnelles de deux branches, d'une part, des boulevards jusqu'au carrefour de Cantinolle en limite d'Eysines et Le Taillan-Médoc et, d'autre part, des boulevards jusqu'au carrefour Jean Mermoz en limite d'Eysines et Le Haillan, en desservant la mairie de Bordeaux Caudéran. Cette dernière branche a vocation à terme à desservir la commune de Saint-Médard-en-Jalles ;
- prolongement de la ligne A jusqu'à Mérignac-les-Pins et la rocade (3,1 km) ;
- prolongement de la ligne B jusqu'au carrefour de l'Alouette (3,6 km) en desservant les sites hospitaliers du Haut-Lévêque et de Xavier Arnoz et la gare de l'Alouette ;
- prolongement de la ligne B jusqu'au pôle d'activité de Bordeaux-Nord (1,0 km) ;
- prolongement de la ligne C vers le sud jusqu'au futur lycée Terre Sud (3,8 km) et extension jusqu'à la rocade ;
- prolongement de la ligne C vers le nord jusqu'au parc des Expositions (3,7 km).

Etudes de définition de desserte en TCSP :

- extension du corridor de la ligne A vers les centres-villes de Bassens et de Carbon-Blanc ;
- de Villenave-d'Ornon par la ligne C et création d'un parc-relais en franchissant la rocade ;
- de l'aéroport en connexion avec la ligne A. Ce corridor pourrait être exploité par une navette bus au moins en première phase.

1.2 Lancement d'une étude de faisabilité pour un tram-train reliant le Médoc et la rive droite

Etude de faisabilité portant sur une ligne de tram-train (inscrite au Contrat de Projets Etat-Région) pour la circulation de tramways de l'agglomération bordelaise vers les communes de Bruges, Blanquefort et Parempuyre, pouvant relier à terme la rive droite en empruntant le pont Bacalan-Bastide.

1.3 Réduction des coûts d'investissement, de maintenance et d'exploitation du tramway

Les coûts du tramway seront réduits tant pour l'investissement (-40%) que pour son exploitation et sa maintenance. Il s'agit de faire simple et efficace, tout en préservant les performances et l'esthétique, en adoptant des mesures telles que :

- l'optimisation des tracés et l'allongement des distances entre stations, ce qui permet aussi d'améliorer la vitesse commerciale ;
- la simplification de la conception des plateformes ;

- la limitation au strict nécessaire des infrastructures et des aménagements urbains d'accompagnement ;
- la simplification des ouvrages d'art et des parcs-relais ;
- le recours à une voie unique là où cela est possible.

Il est également proposé de renoncer à l'extension de certains dispositifs onéreux, ou qui renchérissent les coûts d'exploitation, tels que l'alimentation par le sol, les revêtements de voie engazonnés et les lisses métalliques.

1.4 Lancement d'études complémentaires

Etudes de faisabilité de TCSP complémentaires (bus) concernant les dessertes de la rive droite (liaison Cracovie-pont Bacalan-pôle intermodal Cenon Pont-Rouge, Bastide, Floirac) et de Gradignan.

1.5 Prise en compte des axes identifiés dans les grandes opérations d'aménagement

Pour anticiper la réalisation ultérieure d'axes de TCSP et de parcs-relais, il est demandé d'inscrire dans toutes les opérations d'aménagement importantes la réservation des emprises nécessaires.

2 Poursuite opérationnelle de la démarche

Il est proposé de constituer trois groupes de travail chargés de poursuivre respectivement les études de lignes de tramway et de tram-train du Médoc, les études des corridors de TCSP et les études de réduction des coûts d'investissement, de maintenance et d'exploitation.

Le groupe de travail « tramway et tram-train », présidé par M. Alain CAZABONNE, sera ainsi chargé des études opérationnelles de la ligne D, des études opérationnelles concernant les extensions de lignes, et des études de faisabilité de la ligne de tram-train du Médoc. La mission tramway assurera le pilotage technique des travaux du groupe.

Le groupe de travail « TCSP », présidé par M. Pierre BRANA, sera chargé des études de définition des corridors de Bassens et Carbon-Blanc, de l'aéroport et de Villenave-d'Ornon en connexion avec le tramway ainsi que des études de faisabilité des dessertes de la rive droite et de Gradignan. Le groupe de travail veillera à la prise de mesures conservatoires permettant d'anticiper la réalisation des futurs projets de TCSP, qu'il s'agisse de tramways ou de sites propres pour autobus.

Le groupe de travail « TCSP » sera étroitement associé aux travaux du groupe de travail « tramway ». La Direction des Déplacements Urbains assurera le pilotage technique des travaux du groupe.

Le groupe de travail « Réduction des coûts », présidé par M. Henri HOUDEBERT, sera chargé des études de réduction des coûts tant d'investissement que de maintenance et d'exploitation du tramway. Ce groupe étudiera également le financement des diverses opérations envisagées et leur impact sur le budget transport. La Direction des Déplacements Urbains, la Direction des Finances et la mission tramway seront chargées de l'exécution des travaux du groupe.

La Mission Evaluation Prospective Qualité Conseil (MISEPC) assurera un suivi de l'organisation en utilisant les méthodes et outils de la Gestion et Suivi de Projet (GSP).

Aussi, considérant ces éléments, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à valider la modification du schéma directeur d'amélioration de la desserte en Transports en Commun adopté le 23 juin 2006 ;
- à constituer les trois groupes de travail et
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 avril 2007,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
21 MAI 2007**

PUBLIÉ LE : 21 MAI 2007

M. ALAIN CAZABONNE